

## Manufacture

# Les deux responsables CGT assignés devant le tribunal

Jean-Claude Guidou et Jean-Luc Le Calvez, respectivement secrétaire et secrétaire-adjoint du syndicat CGT de la manufacture des tabacs, sont assignés devant le tribunal de Morlaix par la direction de cet établissement. Celle-ci, usant de la procédure de référé, demande au tribunal d'ordonner aux deux syndicalistes de ne plus

s'opposer au démontage des machines, qui doivent être transférées à Strasbourg.

L'audience se déroulera jeudi, à 14 h. D'ores et déjà, l'union locale CGT appelle l'ensemble de ses adhérents, mais aussi tous les démocrates, à venir devant le palais de justice soutenir ses deux militants.

Il fallait s'y attendre. Vendredi dernier, pour sa deuxième tentative de déménagement des machines, la direction avait sollicité l'assistance d'un huissier. Et devant le nouvel échec, elle demande à la justice de trancher.

Pour cela, elle utilise la procédure de référé qui a l'avantage d'être rapide et courante dans ce type d'affaire. C'est hier après-midi, par voix d'huissier, que les deux responsables du syndicat CGT de la manufacture ont appris qu'ils étaient convoqués devant le tribunal de Morlaix, jeudi, à 14 h. Ce, à la demande du directeur, qui, constat d'huissier à l'appui, estime que ceux-ci « non seulement se sont opposés de manière matérielle à toute opération de manutention, mais ont appelé plusieurs autres salariés, afin d'entraver l'expédition projetée ». Aussi demande-t-elle au tribunal, par l'intermédiaire de son avocat Me Chevalier, « de faire défense à MM. Guidou et Le Calvez ainsi qu'à toute personne de leur chef, de s'opposer ou d'entraver, directement ou indirectement, au démontage, à la manutention et à l'enlèvement des machines, matériels et accessoires, appartenant à la SEITA, et ce, sous astreinte définitive de 1 000 F par jour de retard ».

Autre sollicitation de la direction de la manufacture, en cas de besoin, il pourra être fait recours à la force publique.



Jean-claude Guidou et Jean-Luc Le Calvez, secrétaire et secrétaire-adjoint du syndicat CGT de la manu, mais aussi du comité d'entreprise. Conseiller municipal communiste, Jean-Luc Le Calvez est également membre de la commission exécutive fédérale CGT des tabacs et allumettes.

Thomson

## 130 emplois en trop malgré le plan social

(Lire page 10)

## La CGT prépare la visite de Jacques Chirac

Le Premier ministre sera à manufacture et de Thomson lui sont directement imputés. Aussi, pour préparer la visite de Jacques Chirac, l'union locale CGT invite tous ses secrétaires de syndicat à une réunion, à la maison du peuple, demain jeudi 29, à 18 h.

C'est un appel beaucoup plus large qu'a lancé, pour sa part, André Bodilis, le secrétaire-adjoint de l'union locale CGT. Celui-ci invite tous les adhérents de son syndicat, mais également l'ensemble des démocrates à venir manifester pour la défense des droits des salariés devant le tribunal, jeudi après-midi. Les municipalités et la chambre de commerce sont également conviées à « démontrer concrètement » leur soutien aux travailleurs de la manu, et, celui-ci d'expliquer que ces responsables CGT « ne font que défendre l'emploi et leur outil de travail ». Ce qui leur vaut d'être, jeudi, en première ligne.

## Appel au soutien des travailleurs

Les deux responsables de la CGT manu ont appelé l'ensemble du personnel de l'établissement à